

VENDREDI 8 MARS 2024

## **« Transmettre à la jeunesse le respect des femmes et des hommes, socle d'une société plus égalitaire, plus humaniste »**

« Aujourd'hui, nous pouvons mesurer le chemin parcouru grâce à la loi, grâce aux femmes et aux hommes qui construisent une société plus égalitaire. S'il ne faut jamais baisser la garde et travailler à l'approfondissement et à la consolidation des droits acquis, cette égalité devient, chaque jour, un peu plus palpable dans nos vies familiales, sociales et professionnelles. Poursuivons sur cette voie, transmettons à la jeunesse le respect de l'individu quel que soit son sexe et bâtissons ainsi, chaque jour, l'avenir de cette égalité femmes – hommes garante d'une société plus humaniste », a souligné Coralie Dénoues, en cette Journée internationale des droits des femmes que la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres a dédié à des rencontres avec des femmes et des interventions à propos des femmes. Et d'ajouter : « Si la loi reste le rempart face aux inégalités, la journée du 8-Mars demeure un temps fort pour alimenter le débat, les idées et dessiner des avancées ».

### **Femmes en insertion, sportives, agricultrices...**

La journée du 8-Mars a débuté à l'Antenne médico-sociale du Clou Bouchet où un groupe de 15 femmes bénéficiaires du RSA ont réalisé des fresques dans le cadre d'une exposition intitulée « Une histoire au féminin » (voir photo ci-jointe). Ce groupe féminin a réalisé ce travail dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement socio-professionnel (ASPIR) financé par le Département et piloté par Actif, partenaire de la collectivité pour accompagner les bénéficiaires du RSA dans le cadre de leurs démarches d'insertion sociales et professionnelles. Exposées à l'AMS du Clou Bouchet, les fresques abordent 4 thématiques :

- « Les hormones dans tous leurs états » : les cycles qui rythment le quotidien et la vie d'une femme (menstruations, ménopause, endométriose...);
- « La transmission de la vie » : de la grossesse jusqu'à la séparation avec l'enfant en passant par les modifications du corps et du quotidien ;
- « Ma santé gynécologique, la prévention et la contraception » : des zones d'ombre qui parfois manquent de clarté, comment les éclairer ?
- « Violences sexuelles : pour moi c'est non ! : un sujet douloureux parfois nébuleux et à prendre au sérieux ! ».

« Cette exposition aborde des thèmes intimes et essentiels. Je salue la démarche altruiste de ces 15 femmes, leur travail sera utile au public de l'AMS », a souligné Coralie Dénoues avant de rejoindre, à la Maison du Département, 8 femmes pour partager un déjeuner, des parcours de vie et

des points de vue. En cette année olympique, ce sont des femmes impliquées dans la vie sportive qui ont été invitées : Chantal Ardouin, éclairceuse JO en 1968 ; Laurette Berton, présidente du Comité départemental de natation des Deux-Sèvres ; Danielle Desmier, présidente du Stade niortais athlétisme et entraîneur au saut en longueur aux JO de 2004 et 2008 ; Angèle Poublanc, arbitre de football et infirmière en cardiologie au centre hospitalier de Niort ; Jocelyne Chauveau, trésorière du Comité départemental de gymnastique des Deux-Sèvres et 3 éclairceuses : Mélissa, Perrine et Lilou. (voir photo ci-jointe)

Rendez-vous ensuite à Poitiers dans les studios de France 3 Poitou-Charentes pour l'enregistrement de « Dimanche en politique » sur la place des femmes en agriculture (diffusion dimanche 10 mars à 11 h 40 sur France 3 Poitou-Charentes) avant de rejoindre La Grande Soirée du droit de la femme, organisée par Jume au CGR à Niort. Les propos introductifs de la Présidente du Conseil départemental devraient porter sur la place des femmes dans le monde de l'entreprise et l'engagement de la collectivité en faveur du droit des femmes.

« Au Département, des femmes occupent des postes à responsabilités au même titre que les hommes, des restructurations bâtimentaires sont entreprises pour adapter l'accueil aux femmes et aux hommes... Avec nos partenaires et grâce à nos agents de l'Aide sociale généraliste, de la Protection maternelle et infantile ainsi que des personnels de l'Agora-Maison des adolescents, nous menons des actions de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, des actions visant à assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité, à garantir un égal accès à la culture ou à la pratique sportive », conclut-elle.